



Caducité d'une unité touristique nouvelle

Par **stephanie**, le **30/04/2008** à **14:35**

Bonjour,

Après 4 ans d'interruption des travaux une UTN devient caduque. Comment définir la date d'interruption des travaux? En l'espèce une remontée mécanique a été autorisée, construite et achevée, mais aucun autre travaux du projet a été entrepris depuis.

merci d'avance pour votre attention et aide